



Penser à notre ministère piariste (1ère partie)

Lettre
aux Frères
OCT 2023

« **N**otre Ordre n'a de raison d'exister que dans la mesure où il participe à la mission évangélisatrice de l'Église. »¹ Ainsi commence le troisième chapitre de nos Règles, entièrement consacré à notre ministère piariste. Le texte de ce chapitre est différent du reste du contenu de nos Règles qui, le cas échéant, a une signification fondamentalement juridique et normative. Le chapitre consacré au ministère est fondamentalement propositionnel, sans pour autant perdre un iota de son aspect normatif. C'est ainsi que nous devrions le lire et le comprendre.

Je voudrais consacrer cette lettre fraternelle à souligner certains aspects de notre ministère éducatif qui me semblent importants et dont nous nous souvenons dans nos Règles, bien que parfois nous ne les prenions pas tellement en compte. Je n'en mentionnerai que quelques-unes, mais je ne manque pas de vous inviter à lire intégralement ce troisième chapitre de nos Règles. Ça vaut le coup.

1- Nous commençons par une affirmation de haut niveau, visant à changer beaucoup de nos attitudes et priorités. Nous disons de nous-mêmes que « *tout*

.....
1.- Règles Communes des Écoles Pies, éd. 2022, numéro 100.

ce qui concerne l'éducation des enfants et des jeunes et leur évangélisation, à laquelle nous nous consacrons par le quatrième vœu, nous devons le considérer comme le nôtre ».²

Je suis impressionné par cette déclaration. Et cela me donne beaucoup à réfléchir. **Tout ce qui a trait à l'éducation des enfants et des jeunes est notre affaire**, nous devons nous y intéresser. Les Règles considèrent cette attitude comme une conséquence directe de notre consécration. Je propose trois points sur lesquels nous pouvons réfléchir :

- a) Posons- nous une question sur le plan personnel : jusqu'à quel point suis- je intéressé par la réalité des enfants et des jeunes ? Comment cette attitude fait- elle partie de ma vie spirituelle ? quel est mon niveau de lecture et de formation à ce sujet? Quelle dynamique de proximité avec les enfants et les jeunes dois- je poursuivre ? Combien de temps dois- je leur consacrer ? Dans quelle mesure influencent- ils mes décisions, mes priorités, mon mode de vie ?
- b) Une proposition pour nos communautés. Quel que soit le type de communauté dans laquelle nous vivons, il me semble qu'il serait très important pour tous d'avoir des réunions de formation sur la réalité des enfants et des jeunes au niveau local et mondial. Il y a toujours des personnes que nous pouvons inviter ou des cours auxquels nous pouvons assister. Et je crois que ce n'est pas quelque chose qui appartient seulement aux maisons de formation (ce qui serait essentiel), mais à toutes les communautés.
- c) Et quelques réflexions institutionnelles : l'importance d'être présent dans les plateformes et organisations éducatives internationales et nationales ; la nécessité de placer cet objectif parmi les priorités de nos équipes ; notre présence active dans les réseaux de pastorale de jeunes, comme nous l'avons fait, etc. Et une idée : peut- être que dans ce processus de « refondation de l'ICCE » que nous essayons

de mener, on pourrait penser que l'Institut réfléchirait à des options pour faciliter cette « mise à jour permanente » sur la réalité éducative des enfants et des jeunes qui aide l'ensemble des Écoles Pies. C'est un sujet de réflexion.

2- Deuxièmement, **la préférence pour les pauvres**. Les Règles stipulent que « *la préoccupation préférentielle pour les plus pauvres et les plus nécessiteux sera un critère qui devrait peser lourd dans la planification de chacune des démarcations.* »³

Ce dont nous parlons, ce sont les « *critères de notre planification* ». Je trouve cette obligation que nous nous imposons très suggestive. C'est peut- être une question que nous avons claire au niveau affectif, au niveau de l'identité avec Calasanz et au niveau de la sensibilité, mais pas au niveau opérationnel, ce n'est pas un critère que nous utilisons en priorité lors de l'élaboration de nos plans et projets. Et c'est quelque chose que nous devons revoir. C'est ce que demande nos Règles.

Il serait bon de voir si, dans nos derniers chapitres, nous avons pris en compte ce critère de manière significative, ou s'il a pesé dans nos décisions et notre discernement. Je crois que si ce thème auquel nous sommes confrontés devient vraiment un critère institutionnel de discernement, il provoquera plus qu'un changement dans notre réalité. Peut- être sommes- nous confrontés à un défi que nous devons relever.

3- Troisièmement, je voudrais me référer au numéro 103, qui est nouveau, fruit du dernier Chapitre Général. Nous nous engageons à **lutter contre tout type d'abus sexuel, de conscience ou de pouvoir, et tout type d'exploitation, tant des mineurs que des personnes vulnérables**.

Je pense que c'est un pas important que l'Ordre ait inclus dans les Règles la protection des mineurs et des personnes vulnérables, car cela exprime un engagement clair dans la lutte contre ce fléau. Je pense qu'il est bon que l'Ordre dispose déjà d'un document- cadre, et je pense que le département que nous avons créé au sein de la Curie Générale

2.- Règles Communes des Écoles Pies, éd. 2022, numéro 101.

3.- Règles Communes des Écoles Pies, éd. 2022, numéro 102.

est fondamental. De même, je pense que chacune des démarcations devrait avoir ses propres documents et structures, et les mettre à jour périodiquement. Je crois aussi que cette question devrait être étudiée en profondeur dans un conseil de Supérieurs Majeurs et, également, dans une réunion de formateurs.

La question de la protection des mineurs et des personnes vulnérables est en train d'être étudiée et approfondie. Il y a beaucoup d'aspects qui en font partie, et que nous n'avons pas encore été en mesure d'approfondir adéquatement. Nous sommes probablement confrontés à un « sujet en plein développement » qui est venu pour rester dans nos vies et dans nos façons de planifier et de travailler. Les abus sexuels, les abus de conscience et les abus de pouvoir ont des racines communes, bien qu'ils aient également des aspects spécifiques qui doivent être étudiés. Je pense que l'une des tâches de nos équipes de protection et de prévention est la formation, la mise à jour permanente dans ce domaine important.

À titre d'exemple, et pour que nous comprenions la complexité de la question, je voudrais citer quelques-uns des domaines qui sont à l'étude dans ces questions et qui devraient être bien compris et valorisés: l'attention prioritaire aux victimes; les signes d'abus possibles; la diversité culturelle; l'organisation de la prévention; le cléricisme; la formation interdisciplinaire en matière de prévention des abus; le modèle de relation éducative; la dynamique interne de l'Église et des institutions religieuses; le profil et la formation des candidats au sacerdoce et à la vie religieuse; les facteurs structurels qui facilitent ou entravent les abus; la vision chrétienne de l'être humain, etc. Nous sommes confrontés à un problème dans lequel la crédibilité de notre mission et le bien des enfants sont en jeu, et c'est pour cela que Calasanz a fondé les Écoles Pies : offrir aux enfants *un cours heureux de toute leur vie*⁴.

4- Quatrièmement, je veux faire une référence au mandat de **créer et de renforcer la communauté chrétienne piariste** dans chacune de nos

4.- Saint Joseph de CALASANZ. Constitutions de la Congrégation Paulinienne des Pauvres de la Mère de Dieu des Écoles Pies, numéro 2.

*présences piaristes*⁵. Les Règles consacrent deux numéros à ce sujet ; dans le premier, ils décrivent l'importance de la communauté chrétienne dans chaque œuvre, en faisant une condition de possibilité pour pouvoir mener à bien la tâche évangélique, et dans le second, elles décrivent la Communauté Chrétienne Piariste que nous devons créer, pour rendre possible la croissance de l'identité piariste de notre mission.

L'objectif est intéressant : *faire grandir l'identité calasanctienne*. Il me semble très important de prendre conscience de cela : pour que l'identité calasanctienne de nos œuvres puisse grandir, se consolider, devenir vie, nous avons besoin de la communauté chrétienne piariste.

Chers frères, ce n'est pas une question qui dépend des sensibilités de chaque Province ou du niveau de maturation de chaque démarcation par rapport aux clés de vie de l'Ordre. Ce n'est pas le cas. C'est une priorité et fondamentale dans chacune de nos présences, si nous voulons vraiment être fidèles à nous-mêmes et à notre façon de comprendre le défi de construire les Écoles Pies.

Je suis très heureux de savoir que le Secrétariat pour le Ministère Irremplaçable a placé la question de la communauté chrétienne piariste parmi ses priorités, et y travaille dans toutes les plateformes à partir desquelles il essaie de coordonner notre mission. Je pense que le Secrétariat pour la Construction des Écoles Pies envisage la même chose. Approfondissons ce thème appelé à transformer et à renouveler, de manière exigeante, notre réalité et notre place de communauté religieuse au service de la mission.

5- Je cite un cinquième point intéressant : **le rôle des femmes dans les Écoles Pies**⁶. Les Règles donne deux indices très suggestifs : garantir une *éducation à l'égalité et à l'équité*, et la *coresponsabilité des hommes et des femmes dans nos œuvres*.

5.- Règles Communes des Écoles Pies, éd. 2022, numéros 106 et 107.

6.- Règles Communes des Écoles Pies, éd. 2022, numéro 108.

Ce point est également nouveau, approuvé par le dernier Chapitre Général.

Il s'agit d'une autre question de haut niveau qui mérite une réflexion large et approfondie. À titre d'exemple, je voudrais proposer trois domaines à considérer.

- a) D'une part, comment prendre soin de l'éducation que nous offrons à nos garçons et à nos filles, afin qu'ils puissent grandir dans une dynamique de profond respect et d'appréciation de l'autre sexe, dans la conscience de l'égalité et dans la clarté de leur propre identité, féminine ou masculine. Nous sommes confrontés à un défi de taille, qui répond clairement à notre projet éducatif et à la vision chrétienne de l'être humain.
- b) D'autre part, nous sommes interpellés par de nombreuses questions liées les unes aux autres : la question du genre, l'accompagnement de l'identité sexuelle de chaque personne, le respect des diverses sensibilités qui coexistent entre nous, la proposition éducative chrétienne et piariste, la formation et l'accompagnement des familles, notre propre formation, etc.
- c) Et un troisième point très spécifique, lié à la présence de femmes à des postes de direction de nos travaux et de nos équipes. Nous avons fait beaucoup de chemin dans certaines provinces, pas tellement dans d'autres. Et peu au niveau des secrétariats et des équipes de l'Ordre. Le sujet est ouvert, et nous devons y entrer.

6- Sixièmement, nos Règles consacrent quelques numéros à la **dimension formatrice de notre éducation piariste**. Les numéros 109, 110 et 111 font explicitement référence à cette dimension fondamentale de notre mission, que nous énonçons à l'époque avec ces trois verbes : *éduquer, annoncer, transformer*⁷.

L'un des ministères piaristes que nous confions à nos jeunes et à certaines personnes des Fraternités Piaristes est celui de « *l'attention aux pauvres pour la transformation sociale* ». Nous avons toujours

.....

7.- Devise de l'Année Jubilaire Piariste 2017.

été clairs sur le fait que nos écoles sont appelées à transformer la société, et que c'est le sens et le but de notre proposition éducative : contribuer à un monde plus juste et fraternel. C'est ainsi que Calasanz a conçu les Écoles Pies, et c'est ainsi qu'il en a toujours été.

Je pense qu'il serait très intéressant et riche si nous pouvions élaborer des études liées au rôle transformateur de nos écoles à travers l'histoire et à l'heure actuelle. J'encourage ceux qui se sentent dans un esprit d'enquête à le faire.

Mais dans le contexte de cette lettre fraternelle, je voudrais souligner que nos Règles proposent, littéralement, que nous essayions *de préparer « nos apprenants à s'engager dans les réalités politiques par une participation libre, active et responsable »*.⁸

Nous parlons de préparer les étudiants à se sentir responsables de la participation politique dans leurs contextes et leurs sociétés. Je ne pense pas que nous nous soyons beaucoup penchés sur cette question, même si j'ai connu des initiatives et des projets. Peut-être que le discrédit de la politique, dans de nombreux contextes, ne nous a pas aidés à cet égard. Mais il est clair que nous devons y réfléchir. Nous devons travailler à créer des citoyens, des citoyens de leur contexte et des citoyens du monde. C'est l'un des domaines les plus clairs du projet du Pacte Mondial pour l'Éducation promu par le Pape, et nous devons y entrer.

Il y a d'autres points d'inspiration pour notre ministère qui sont contenus dans ce chapitre de nos Règles. Je ne veux pas vous fatiguer. Je vous laisse pour une deuxième partie de cette *salutatio*. Ils sont très intéressants : le témoignage de l'éducateur, la vie sacramentelle, la mission « *ad gentes* », les différentes plateformes ministérielles, etc. Nous y allons petit à petit.

Recevez une étreinte fraternelle.

P. Pedro Aguado Sch.P.
Père Général

.....

8.- Règles Communes des Écoles Pies, éd. 2022, numéro 109.